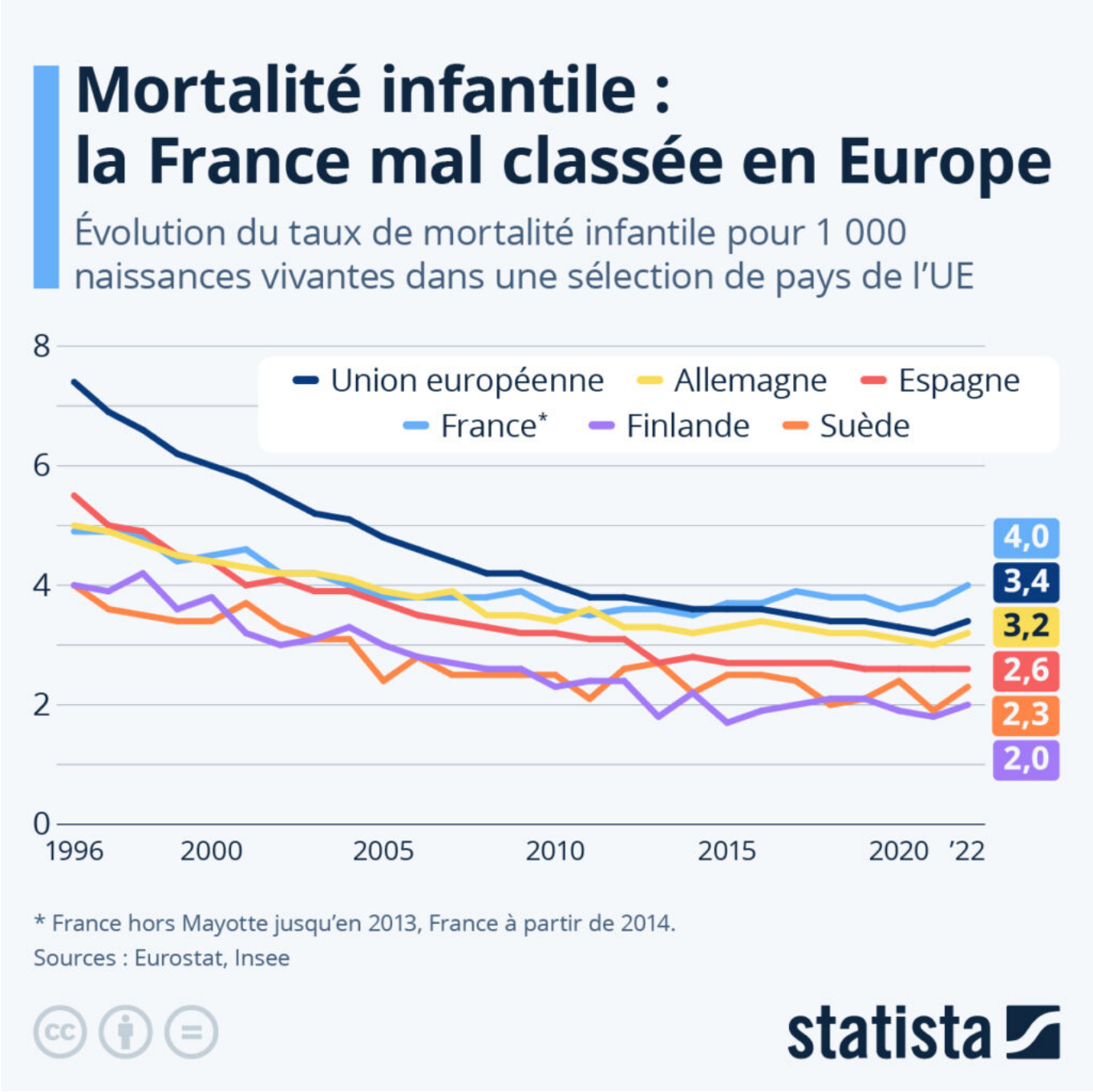
Ecrit par Echo du Mardi le 10 avril 2025

Mortalité infantile : la France mal classée en Europe



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 10 avril 2025

Le constat est inquiétant : la mortalité infantile en France augmente. D'après des chiffres de l'Insee, elle était de 3,6 pour 1 000 enfants nés vivants en 2020, 3,7 en 2021, et 4 en 2022. La situation varie également nettement selon les départements : ainsi, si, sur l'ensemble du territoire, le taux de mortalité infantile était de 3,7‰ sur la période 2019-2021, il était de 5,1‰ dans l'Indre-et-Loire 5,4‰ en Seine-Saint-Denis, 8,1‰ en Guadeloupe, 8,2‰ en Guyane, et 8,9‰ à Mayotte sur cette même période. L'Insee souligne que les raisons de cette dégradation sont multiples, et cite, entre autres, l'existence de déserts médicaux, où le nombre de maternités et de pédiatres est faible, et où la qualité de l'accompagnement est donc moindre ; la pauvreté ; et une plus forte prévalence de l'obésité et du tabagisme chez les femmes.

Comme le montre notre infographie, basée sur des chiffres d'Eurostat et de l'Insee, depuis 2015, la mortalité infantile en France est supérieure à la moyenne de l'Union européenne. En 2022, c'est l'Islande qui avait le taux de mortalité infantile le plus bas à l'échelle européenne : il y était alors de 1,1‰. Venait ensuite le Luxembourg (1,8‰) et la Norvège (1,9‰). À l'inverse, la Slovaquie, la Roumanie et la Turquie recensaient tous des taux élevés (5,4 ‰ pour la Slovaquie, 5,7‰ pour la Roumanie et 9,2‰ pour la Turquie).

De Valentine Fourreau pour Statista

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !